



Commune de Préverenges

PREAVIS MUNICIPAL N° 11/08

**DEMANDE D'UN CREDIT DE FR. 217'000.00 POUR
LE REMPLACEMENT DU CAMION (AEBI)
DU SERVICE DE LA VOIRIE**

Demande d'un crédit de Fr. 217'000.00 pour le remplacement du camion (Aebi) du service de la voirie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Municipalité sollicite de la part de votre Conseil l'octroi d'un crédit pour le remplacement du camion du service de la voirie par un véhicule multifonctions.

2. Le véhicule actuel

Le véhicule actuel est un « transporteur » tout terrain de marque AEBI TP 97K, à pont basculant. Son poids à vide est de 2'750kg et sa charge utile est de 3'250kg.

Il a été acquis au mois de février 1998 pour le prix de Fr. 82'000.00, mais sa première mise en circulation date du 20.09.1996. Le véhicule totalise actuellement 4'600 heures de service. Il est fatigué, attaqué par la rouille, et connaît des problèmes réguliers de freinage. D'une motorisation ancienne, il est dépourvu de filtre à particules.

Les frais d'entretien sont élevés et surtout imprévisibles. Les coûts de remise en état pour les inspections périodiques (2004 et 2008), bien que dûment devisés, sont à chaque fois constitutifs de surprises désagréables.

Évolution des frais d'entretien				
2004	2005	2006	2007	2008
Fr. 6'813.00	Fr. 3'814.00	Fr. 3'056.00	Fr. 888.00	Fr. 8'200.00

Le véhicule est construit avant tout pour des travaux et des déplacements dans le terrain. Sa cabine est dépourvue de tout confort et surtout des caractéristiques lui permettant des transports sur route répondant à un minimum de rentabilité.

3. Un nouveau véhicule pour un nouveau concept de travail

La Municipalité a chargé le service des espaces verts et de la voirie d'établir un nouveau concept de travail, et, partant, le cahier des charges du véhicule à acquérir.

Le concept est simple et repose sur les éléments suivants :

- augmentation de l'efficacité par la mise en place de chantiers démultipliés,
- augmentation de la rapidité d'exécution des tâches et réduction du nombre de trajets du fait de la décentralisation des chantiers,

- réponse à l'augmentation des tâches découlant de l'achèvement de nombreux quartiers, de l'augmentation de la population, mais également du transfert des tâches du canton aux communes,
- amélioration des performances dans le domaine de la protection de l'environnement.

Découlant de ce qui précède, le cahier des charges du nouveau véhicule, destiné à compléter les deux petits véhicules (Egholm et Holder) récemment acquis, peut être défini comme suit :

- le véhicule doit présenter les caractéristiques d'un petit camion, en premier lieu apte à circuler sur les routes carrossables mais également engageable dans le terrain,
- il doit être pourvu de deux jeux de bennes qui peuvent être disposées sur les chantiers de travail, puis aisément collectées et vidées,
- la capacité de chargement doit être améliorée par rapport au véhicule actuel,
- le véhicule doit, à l'instar du véhicule AEBI actuel, être équipé pour le service hivernal, mais répondre aux exigences de dosage du salage (réglage électronique, arrêt automatique de la distribution lors des marches-arrières et de l'immobilisation du véhicule, par exemple),
- la conduite doit être autorisée avec un permis de conduire de voiture.

4. Choix du véhicule

Les véhicules suivants ont été retenus pour l'évaluation :

- Bucher BU 200,
- Lieber PUMA,
- Boschung, Rexter A 7500 hydraulique,
- Boschung, Rexter A 7500 mécanique.

Dans la catégorie des « transporter » (celle du véhicule actuel), les véhicules suivants ont été examinés : Aebi Viatrac VT 450 et Lindner Unitrac 102 SL. Pour des raisons de coûts et de cahier des charges, ces deux modèles n'ont pas été étudiés plus avant.

Le véhicule retenu, et dont l'achat est proposé est le « BU 200 mécanique ».

Les principaux arguments sont les suivants :

- sa charge utile élevée,
- son filtre à particules correspondant aux exigences Euro IV,
- sa convivialité d'utilisation et sa robustesse,
- son prix, qui est le plus bas et sa consommation plus modeste de carburant.

Caractéristiques principales du véhicule choisi :

« Camionnette compacte » Bucher BU 200 MO

Fournisseur :	Bucher-Guyer AG, Niederweningen (ZH)
Largeur:	1'700 mm
Longueur :	5'350 mm
Hauteur :	2'440 mm
Moteur :	Turbodiesel, 3'000 cm ³
Cabine :	3 places
Poids total :	7.5 tonnes
Charge utile :	3.5 tonnes
Consommation :	6-7lt./heure
Réparations :	par bus atelier (sur demande)

Le véhicule est équipé des périphériques suivants :

- RAG, enregistrement de fin de course, (obligatoire)
- pompe hydraulique et réservoir supplémentaire pour options futures (grue, par exemple),
- pare-brise et rétroviseurs chauffants (dénéigement),
- siège conducteur avec suspension d'air,
- gyrophare et feux de travail,
- crochet de remorque double,
- châssis traité contre la rouille.

Bennes et pont

2 bennes de 5 m³ et 2 bennes de 2 m³
1 pont (longueur 3'200 mm, largeur 1'700 mm)

Équipement complémentaire

- Saleuse 1.6 m³ Bucher-Gilietta KA 2000 à tapis, en acier inoxydable. Saleuse à réglage électronique, montée sur berce (rapidité de mise en fonction),
- lame à neige Zaugg G15K-260, largeur 260 cm.

5. Prix du véhicule et des équipements

Le prix du véhicule et de sa périphérie s'établit comme suit, TVA et rabais inclus

Véhicule entièrement équipé	Fr. 151'976.15
Saleuse et lame	Fr. 50'637.75
Bennes et pont	Fr. 26'255.00
Total	Fr. 228'868.90
% reprise du véhicule Aebi	Fr. 13'612.85
Prix total	<u>Fr. 215'256.05</u>

admis à Fr. 217'000.00 (frais d'immatriculation, etc).

Ce montant peut être réduit, en fonction d'une négociation supplémentaire que la Municipalité ouvrira avec le vendeur, une fois le crédit accordé.

Charges d'exploitation annuelles du véhicule

Assurances	Fr.	1'800.00
Carburant (400h à 6.5 lt x 1.9)	Fr.	4'950.00
Entretien, réparations	Fr.	1'000.00
Charges financières (amortissement)*	Fr.	<u>11'000.00</u>
Total	Fr.	<u>18'750.00</u>

*voir ci-après (chapitre 6)

6. Financement

La Municipalité propose :

- De couvrir la dépense de Fr. 217'000.00 par l'extinction de la provision pour le renouvellement du parc de véhicules, dont le solde s'établit actuellement à Fr. 173'706.65,
- D'amortir le solde, soit Fr. 43'293.35 sur 4 ans, à raison de Fr. 11'000.00 par an dès l'année 2010 ou par un amortissement extraordinaire sur l'excédent de l'exercice 2008,
- De payer le montant de Fr. 217'000.00 par les avoirs en compte de la commune.

7. Conclusions

La Municipalité est acquise à la nécessité d'un remplacement du véhicule actuel, pour les motifs suivants :

- l'introduction d'une nouvelle technique de travail du service des espaces verts et de la voirie de la commune est indispensable, avec la création de chantiers multiples, qui requièrent le système (multibennes) proposé,
- le véhicule actuel est en fin de vie, à tout le moins pour l'usage qui doit pouvoir en être fait,
- les tâches du service vont en augmentant (élargissement des secteurs à entretenir, exigences des habitants, transfert de tâches du canton).

La Municipalité vous prie donc, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PREVERENGES

- vu le préavis municipal n° 11/08 du 12 novembre 2008,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1) D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 217'000.00 pour le remplacement du camion (Aebi) de la voirie,
- 2) D'approuver le financement proposé, à savoir :
 - Prélèvement de Fr. 173'706.65 de la provision pour le renouvellement du parc de véhicules,
 - Amortissement du solde, soit Fr. 43'293.35 sur 4 ans, à raison de Fr. 11'000.00 par an dès 2010.

DIT

Que le montant de la dépense sera payé par les avoirs en compte de la commune.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 17 novembre 2008.

Au nom de la Municipalité
le Syndic : le Secrétaire :

Ch. Mingard

E. Reichel

Délégué de la Municipalité :

M. Ch. Masserey

Première séance de la Commission :

**lundi 8 décembre 2008 à 20h00
Le Château, salle de la Municipalité**